

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS partent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
 LOT, DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
 Trois mois... 5 fr.
 Six mois... 9 fr.
 Un an... 16 fr.
 AUTRES DÉPARTEMENTS
 Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces... 25 c. la ligne
 Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8
 MM. Laffie et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à	Départs de	ARRIVÉES À	DÉPARTS DE
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »
		AGEN	PÉRIGUEUX
		10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.
		4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.
		9 » 24 » »	10 » 54 » »
			BORDEAUX
			4 h. 27 ^m soir.
			10 h. 19 — 11 h. 17 soir.
			* * *
			PARIS
			12 h. 45 ^m matin.
			4 » 39 » »
			3 » 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 9 h. 30^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, le 20 Janvier 1876.

La première impression sur le résultat des élections pour les députés sénatoriaux, telle que nous l'avons indiquée avant-hier, se trouve confirmée par tous les journaux de Paris et toutes les correspondances. Néanmoins, on se sert, dans les communications de l'Agence Havas qui sont reproduites partout, de deux expressions impropres pour désigner les candidats élus par les conseils municipaux. On étiquette ces candidats sous ces noms : conservateurs et républicains. Il eût été mieux de dire : constitutionnels et opposants ; car il n'est pas douteux que parmi les conservateurs dont on parle, il y a plus d'un bonapartiste disposé à s'allier aux radicaux, de même que parmi les candidats qu'on qualifie de républicains, un très-grand nombre sont des hommes parfaitement résolus à ne choisir que des sénateurs amis de l'ordre et des institutions sociales.

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'Agence Havas, dit dans ses dépêches, que trente-quatre départements ont donné la majorité aux conservateurs. Dix ou douze seraient douteux, et les conservateurs auraient été battus dans trois.

Nous croyons, avec toutes les feuilles de Paris, qui ne veulent pas se payer de mots, qu'il est impossible de si bien définir, ou plutôt de si bien préciser le caractère du grand mouvement de dimanche dernier. Un seul fait incontestable ressort des renseignements qui sont publiés de toutes parts, c'est que, sauf dans un petit nombre de départements, l'impérialisme et la démagogie sont restés sur le carreau. Les opinions moyennes, c'est-à-dire le respect pour la Constitution et le désir de la voir sincèrement pratiquée, ont dominé dans l'immense majorité du pays. Mais quelle est la nuance qui a le dessus dans le grand parti de la Constitution du 25 février ? Nul ne le sait encore. Que de revirements partiels, que de transformations peuvent peu à peu se produire d'ici au 30 janvier ! Tenons-nous pour satisfaits seulement de ce que l'ensemble est, en résumé, favorable au Maréchal-Président et à la Constitution, et attendons des éclaircissements.

Deux journaux de Paris d'hier soir, que nous venons de recevoir, traduisent des opinions absolument divergentes sur la composition du corps électoral sénatorial.

On lit dans la Patrie :

Nous pouvons donner comme positif — nous pourrions presque dire officiel — que le gouverne-

ment est extrêmement satisfait du résultat général de l'élection des députés. Le pays a donc hautement ratifié les choix faits par lui.

On lit dans le Temps :

Les ténèbres qui ont d'abord enveloppé le scrutin du 16 janvier ne sont pas encore dissipées ; le gouvernement, qui avait chanté victoire à tout hasard, s'est déjà vu forcé de déchanter.

Quelques renseignements commencent à arriver, par les journaux des départements. Quoique trop peu nombreux et encore incomplets, ils justifient la défiance. Dans plusieurs départements où avaient triomphé, affirmait-on, les candidats dits conservateurs, ici la majorité paraît être républicaine, là le résultat est encore douteux.

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 18 janvier, soir.

On connaît jusqu'ici le résultat de l'élection de dimanche dans une quarantaine de départements.

Les départements où la majorité paraît incontestablement acquise aux listes conservatrices, sont : Seine-et-Marne, Seine-Inférieure, Vienne, Allier, Finistère, Vosges, Gironde, Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Eure, Indre, Lot-et-Garonne, Meurthe, Basses-Pyrénées, Nièvre, Côtes-du-Nord, Corrèze, Loir-et-Cher, Puy-de-Dôme, Marne, Haute-Garonne, Orne, Nord, Constantine, Belfort, Ile-et-Vilaine, Somme, Pas-de-Calais, Haute-Vienne, Landes, Aube, etc.

Les départements où les résultats sont douteux sont : Ain, Gard, Isère, Mayenne, Oran, Yonne.

En dehors de la Seine, les seuls départements jusqu'ici où la majorité soit acquise aux opposants, sont les Bouches-du-Rhône et les Pyrénées-Orientales.

Dans l'Aube, les députés conservateurs ont une majorité de 30 à 40 voix.

Dans les Landes, 360 maires ont été élus députés. Le total des députés conservateurs est de 484, contre 63 opposants. Il y a 187 douteux.

Dans les Vosges, la majorité conservatrice paraît être de 60 voix.

Dans la Haute-Garonne, elle est évaluée de 60 à 70 pour cent.

Il est bien évident que par le mot de conservateur, il faut entendre dans l'énumération actuelle non-seulement les hommes qui professent ouvertement des opinions anti-républicaines, mais encore les indifférents en matière de forme gouvernementale, beaucoup plus nombreux qu'on ne croit, et enfin les monarchistes qui ont accepté plus ou moins volontiers la Constitution, mais qui sont bien décidés à en faire loyalement l'épreuve pendant toute la durée de la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

Il résulte de là que les majorités conservatrices dont on parle sont souvent aussi des majorités constitutionnelles et peuvent à ce titre être revendiquées par les républicains. La confusion durera jusqu'au 30 janvier où le nom des sénateurs élus permettra d'assigner à ces diverses majorités départementales la vraie couleur qui leur convient.

La réunion des électeurs sénatoriaux de la Seine, qui a eu lieu hier dans la salle du boulevard des Capucines, a présenté une physionomie radicale et anti-cléricale, l'qu'on s'accorde assez généralement dans les cercles centre-gauche, à considérer comme dangereuse, ou tout au moins inopportune. Il me suffira pour expliquer et justifier cette impression, de dire que le programme adopté sur la proposition

de M. Laurent Pichat qui présidait la réunion, comprend l'amnistie, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'instruction laïque, la liberté de réunion et d'association, la révision de l'assiette des impôts tendant à dégrever le travail, etc. M. Victor Hugo et son suppléant M. Spuller, assistaient à cette réunion.

M. le duc Decazes a définitivement accepté la candidature à la députation dans le 8^e arrondissement de Paris. Les journaux du soir publient sa lettre d'acceptation. Le duc Decazes sera aussi porté dans l'arrondissement de Villefranche (Aveyron).

Revue des Journaux

Gazette de France.

Voici ce que nous lisons dans la Corse, journal bonapartiste (côté de M. Rouher) :

« On dit et sans horreur on ne peut le redire... on dit et on affirme que la candidature du prince Jérôme sera patronnée par l'administration ! Ce serait mettre le comble à la haute moralité des coalitions et des alliances ourdies et contractées par le prince Jérôme ! Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? Le prince Jérôme, candidat officiel et protégé par les Pozzo di Borgo, les Cunéo, les Imperani, à qui il tend la main pour leur demander l'aumône de leurs suffrages, c'est dans l'ordre naturel des choses. Le prince Jérôme veut être député à tout prix, il veut faire quelque chose, et alors il veut se faire député ! Toute la vie du pauvre prince n'a été qu'une suite non interrompue de contradictions, de défis jetés au bon sens et à la raison. Placé par les événements dans une situation unique dans l'histoire, il pouvait rendre de grands services à son pays et à sa famille ; il avait la grand'route tout ouverte devant lui ; mais nature agitée, esprit inquiet, il s'est étourdiment précipité dans les voies détournées, et il a abouti à faire autour de lui une immense solitude. Il s'est servi à lui-même de machine pneumatique, et aujourd'hui le voilà le protégé de l'administration, des orléanistes et des légitimistes. Les prétendus républicains seuls paraissent décidés à lui refuser tout concours et tout appui.

Les gens de M. Rouher n'y vont pas de main morte quand il s'agit de frapper sur S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon Bonaparte.

A franchement parler, nous nous sentons peu porté à les contredire. Mais leur jolie tirade anti-jérômitique fait naître en nous une réflexion.

Etant données, l'insuffisance, on peut même ajouter, eu s'appuyant sur l'appréciation des bonapartistes, l'indignité du prince Jérôme Bonaparte, comment se fait-il que l'empire ait alloué à ce personnage les sommes énormes dont voici le relevé exact que nous empruntons au Gaulois, (n° du 30 octobre 1874) :

COMME	PAR AN	FRANCS
Prince français liste civile.....	2,000,000	soit 34,000,000
Sénateur.....	30,000	— 510,000
Conseiller d'Etat.....	25,000	— 525,000
Grand-croix de la Légion d'Honneur.....	5,000	— 85,000
Général de division (n. activité).....	10,000	— 170,000
Ministre de l'Algérie (9 mois)....		75,000
	Soit en tout....	33,265,000

Si l'on ajoute à cela quelque chose comme 500,000 fr. de dons faits à l'occasion de son

mariage et de ses divers voyages. 5,100,000 fr. pour la jouissance du Palais-Royal, évaluée à 300,000 francs par année.

Et un chiffre rond de 500,000 fr. pour ses diverses entrées en campagne.

On arrive au respectable chiffre de : 41,365,000 francs.

N'oublions pas un point capital : c'est sous l'intelligente gestion de M. Rouher que « le pauvre prince » était ainsi doté.

Journal des Débats.

On ne saurait se dissimuler que la vieille question d'Orient, si longtemps suspendue sur l'Occident, marche à grands pas, sinon vers une solution, du moins vers une explosion. L'insurrection d'une petite province frontière aurait été facilement réprimée par les forces militaires du gouvernement central si elle n'avait pas reçu des encouragements du dehors. Le feu a été entretenu volontairement, systématiquement, et il devient de jour en jour plus clair que de grandes influences veulent qu'il y ait quelque chose.

Si nous disons que la question ne sera pas résolue, c'est qu'on ne peut pas changer si sommairement l'histoire ; c'est qu'on ne supprime pas si vite une domination établie depuis plus de quatre siècles sur le sol conquis et qui dispose encore d'une vitalité militaire plus forte qu'on ne le pense. Mais la Turquie en est arrivée à ce point qu'elle ne peut plus vivre qu'à la condition d'amputations successives, et nous devons le répéter, la concentration de toutes ses forces dans les provinces où elle règne sans partage, et l'abandon résolu de celles qui ne sont plus pour elle qu'un fardeau, telles sont les seules chances de son maintien comme puissance européenne.

La transformation radicale et subite qui s'est faite sur ce point dans l'opinion anglaise est un fait significatif. Il ne faut point venir nous dire qu'il s'agit seulement de l'opinion particulière de tel ou tel journal ; l'opinion générale a suivi le mouvement, et aujourd'hui c'est l'Angleterre qui pousse le plus vivement au démantèlement de la Turquie. Quant les vieux compagnons de Palmerston, quand les hommes qui étaient traditionnellement les ennemis de la Russie et les protecteurs de la Turquie renoucent à leur ancienne politique, c'est qu'elle est morte. Il n'y a pas d'hommes qui ait été plus pacha à Constantinople, qui y ait fait une guerre plus acharnée à la Russie, qui ait plus contribué à l'expédition de Crimée, que lord Redcliffe. L'ancien Stratford Canning, ayant aujourd'hui près de quatre-vingt-dix ans, abandonne la chimère de l'indépendance de l'empire Ottoman et déclare ouvertement qu'il faut donner au Sultan un conseil judiciaire. Il proteste contre l'abandon de la Turquie, mais il reconnaît la nécessité de la mettre en tutelle. Si depuis vingt ans, depuis les promesses faites après la guerre dans laquelle les puissances chrétiennes de l'Occident avaient dépensé leur sang et leur argent, si les signataires du traité de Paris avaient veillé à l'exécution des engagements pris ou s'étaient directement chargés de les réaliser, la Turquie n'aurait peut-être pas descendu, comme elle l'a fait, la pente de la banqueroute et de la dissolution.

C'est cette œuvre de réformation que l'on

essaie de reprendre aujourd'hui. Mais le gouvernement ottoman se trouve entre deux dangers, et les puissances se trouvent elles-mêmes dans une alternative critique. La Turquie ne réprimera pas l'insurrection des populations chrétiennes sans effectuer des réformes fondamentales dans le gouvernement et l'administration, et, d'autre part, elle ne pourra exécuter ces réformes sans offenser et révolter les populations musulmanes et s'exposer à une autre insurrection. Les puissances, de leur côté, ne pourraient rester inactives devant un réveil de fanatisme dont les chrétiens seraient les victimes, et en même temps une intervention armée signifierait l'ouverture de la succession de l'homme malade.

C'est dans ces prévisions douteuses et encore à l'état d'hypothèses, que l'Angleterre a donné un signal en achetant une part considérable du passage de l'Égypte. Un grand pays n'est pas un simple actionnaire, et nous devons considérer cet acte comme une démonstration politique. Est-ce à dire que l'Angleterre ait pris son parti de voir la Russie établie à Constantinople? Assurément non; mais elle se prépare à tous les événements, et, dans le cas où le viel édifice tomberait en morceaux, elle prend position.

En attendant, elle cherche à élever des boulevards entre la Turquie et la Russie en poussant de toutes ses forces l'Autriche à l'occupation des provinces turques de la frontière. Il est réellement touchant de voir la sollicitude avec laquelle les anglais répètent tous les jours à l'Autriche qu'elle est la puissance la plus intéressée au maintien de la paix en Orient, que les populations slaves doivent être sous sa surveillance, et qu'elle doit être la maîtresse des bouches du Danube. On dirait qu'ils portent encore plus d'intérêt à l'intégrité de l'Autriche qu'à celle de l'empire ottoman.

Nous comprenons que l'Autriche soit un peu inquiète du rôle, ou plutôt de la corvée dont on veut la charger. Ce n'est point pour elle une agréable perspective que celle d'occuper des pays pauvres et affamés dont la population lui restera sur les bras, et de voir, pendant qu'elle fera des expéditions orientales, une autre puissance qu'il est inutile de nommer, faire, chez elle de la propagande occidentale.

La Russie n'est point si pressée qu'on le croit d'aller à Constantinople. Elle veut avant tout ressaisir la domination de la mer Noire; elle reprend sa revanche de la guerre de Crimée, et elle démolit pièce par pièce le traité de Paris. Nous n'en mourrons pas de chagrin. Le traité de Paris était le fruit d'une alliance qui a été brisée en 1870.

Pendant que nous étions par terre, et que l'Angleterre nous regardait mourir comme des gladiateurs, la Russie, sûre de l'alliance et du soutien de la Prusse, déchirait le traité de Paris et rentrait triomphalement dans la mer Noire avec des bâtiments de guerre. Aujourd'hui on annonce qu'elle veut arracher une nouvelle page à ce même traité de Paris, et se faire rendre un territoire qui avait été assuré aux Principautés moldo-valaques, et qui lui donnerait le commandement des bouches du Danube. On viendrait faire appel aux puissances signataires, à l'Angleterre, à la France, à l'Italie. Que l'Angleterre réponde si cela lui convient. Quant à la France, elle demandera la permission de s'intéresser aux Bouches-du-Rhône, même à celles de la Meuse et de l'Escaut, autant qu'à celles du Danube, et à la Méditerranée et à la Manche autant qu'à la mer Noire. Nous avons assez longtemps fait de la politique à la française, c'est-à-dire pour les autres; nous devons apprendre à en faire à l'anglaise, c'est-à-dire pour nous-mêmes.

JOHN LENOIRE.

Informations

On remarque beaucoup à l'Élysée et place Beauvau, la conduite variable que les bonapartistes militants tiennent dans les départements. Dans un arrondissement du Loiret, dans les Pyrénées-Orientales et la Seine-Inférieure, ils sont les alliés des ultra légitimistes, qu'ils combattent dans le Midi et en Bretagne en s'alliant aux radicaux et aux républicains. Dans l'Ariège et dans la Mayenne, ils ont demandé aux conservateurs constitutionnels une alliance que ceux-ci leur ont refusée. Dans la Vaucluse, ils soutiennent les candidats sénatoriaux du parti radical. Nous n'avons pas besoin de dire que cette conduite est jugée avec la sévérité qu'elle mérite.

La séance de la commission aura lieu jeudi. Elle ne sera pas sans intérêt.

On assure que les membres de la gauche de la commission ont l'intention d'interpeller le ministre de l'intérieur :

- 1° Sur la candidature du maréchal Canrobert;
- 2° Sur la circulaire relative à l'application de la loi sur la presse.

Quelques-uns disent bien qu'ils interpelleraient sur la crise ministérielle, mais il est à peu près certain qu'ils renonceraient à leur projet.

En Angleterre, l'impression causée par la proclamation du Président de la République au peuple français paraît avoir été très-favorable. En parlant en son propre nom, dit le *Times*, le maréchal de Mac-Mahon s'est placé en dehors et au-dessus des dissensions de personnes et de partis. Aux yeux du *Standard*, le Maréchal n'est pas homme « à laisser le vaisseau de l'Etat, confié à sa direction, échouer sur les bancs de sable ou sombrer dans les eaux perfides, par manque d'avis donnés et de résolutions prises à temps. » Le *Morning Post* considère le manifeste du 13 janvier comme un grand succès; enfin le *Daily Telegraph*, après avoir rendu hommage à la sincérité de l'esprit conservateur dans les groupes du centre gauche et de la gauche modérée, croit que l'immense majorité des Français applaudira sans arrière-pensée au langage du Maréchal.

Des grèves nombreuses ont lieu en Belgique, dans le bassin houiller. On avait espéré un instant que le mouvement s'arrêterait; il n'en est malheureusement rien. La situation s'est plutôt aggravée. Dans quelques localités les ouvriers sont bien, sans doute, redescendus, en partie, dans les fosses; mais le plus grand nombre refuse de travailler. Il est hors de doute que l'*Internationale* joue là un rôle considérable.

Chronique religieuse

M. Sarcey, du *XIX^e Siècle*, a juré d'être inconséquent.

Et encore si l'inconséquence n'était qu'une exception, mais elle forme chez lui une immense règle générale.

Il a essayé naguère une *chinoiserie*, nous l'avons dit. Elle faisait suite à bien d'autres chinoiseries.

Tant pis pour lui, nous l'en plaignons. Mais pourquoi M. Sarcey, parle-t-il de tolérance!

A chacun de ses repas, il mange du prêtre; il dit mille injures à ses contradicteurs; tous les moyens lui sont bons, la calomnie, la sottise et le reste.

Il est libre-penseur, il est libre de l'être. Il injurie journellement les catholiques; en cela il n'est pas tolérant.

Pourquoi donc alors M. Sarcey, parle-t-il de tolérance?

Ils étaient tolérants aussi, n'est-ce pas? ceux qui dernièrement au Havre ont injurié le brave capitaine de Mun.

Ils étaient tolérants ceux qui, à des paroles de paix répondaient par des invectives.

Ils étaient tolérants, ceux qui par leurs huées fermaient la bouche à un homme qui les avait conviés à entendre sa parole, à un homme qui a été contraint d'abandonner sa carrière, toujours sur les dénonciations des hommes de l'école de Sarcey, pour se faire simple orateur de réunions publiques et instruire chacun de ses devoirs de catholique et de français.

Ils étaient tolérants ceux qui spoliaient Pie IX et ceux qui faisaient les otages au chemin de ronde de la Roquette.

Voilà la tolérance.

Nous écrivons trois lignes, nous catholiques, et les hommes de la libre pensée nous insultent; nous voulons nous défendre, et ils nous sifflent; nous voulons parler, et ils nous huent; ils nous attaquent toujours pourtant.

Voilà la tolérance.

La tolérance de M. Sarcey et de tous les hommes de son bord.

Henri Nadal.

Du testament olographe du 3 juillet 1874, de M. Antoine-Ovide Sibut, curé de Trébaix, déposé aux minutes de M. Der-ruppé, notaire à Sauzet, suivant le dépôt du 20 avril 1875.

EXTRAIT

4° Je lègue à la fabrique de l'église de Trébaix une rente annuelle de trois cents francs sur l'état, pour les pauvres de la paroisse, laquelle leur sera distribuée par elle avec le curé, sans qu'elle ait à rendre compte à personne, et de la manière suivante:

Chaque année, à l'anniversaire de ma mort, un service simple sera célébré pour moi dans l'église de Trébaix, après lequel une somme de quinze francs sera donnée à chacune des vingt familles les plus pauvres de la paroisse. La dernière de la liste comme la moins nécessaire, supportera les frais du service. — Ces vingt familles seront désignées un mois à l'avance, par le conseil de fabrique, à la majorité des voix, et dans ce cas, le vote du curé comptera pour deux. — Et ce à perpétuité. Copie de cet art. restera dans le registre. —

Nota. Mon héritier fera l'achat de cette rente et en remettra le titre à la fabrique qui lui en donnera récépissé. L'achat et le titre seront faits au nom de la fabrique.

Pour copie certifiée conforme à l'original,

PONS,

Trésorier de la fabrique.

Chronique locale

La feuille bonapartiste de Cahors reproduit nos articles de 1870, en faveur de l'Empire.

Nous n'avons qu'un mot à répondre :

En mai 1870, qui pouvait prévoir Sedan!

Sept millions d'électeurs, trompés par le mensonge impérial; l'*Empire c'est la paix!* partageaient alors nos illusions, que nous devions expier bientôt dans une guerre effroyable.

Guerre entreprise dans un but purement dynastique;

Guerre engagée sans soldats, sans armes, sans vivres, sans munitions;

Guerre qui a fauché notre plus belle jeunesse.

Guerre qui a coûté à la France dix milliards, et deux de ses provinces.

Certes de telles calamités et de telles hontes sont bien faites pour ouvrir les yeux aux moins clairvoyants.

Trouvez donc aujourd'hui sept millions d'électeurs pour déclarer que *l'Empire c'est la paix!* et serait la Paix!!

Le *Journal officiel* du 11 janvier a publié la note suivante :

COMITÉ CENTRAL DE SECOURS AUX INONDÉS.

A la dernière séance du comité central de secours aux inondés du Midi, madame la maréchale de Mac-Mahon a fait connaître que, par suite des diverses décisions de ce conseil, les fonds de la souscription se trouvaient répartis comme suit :

Premiers secours (vivres, vêtements, abris, etc.) dons aux pauvres honteux, secours d'hiver.....	4,504,167 70
Allocations pour reconstructions de maisons.....	42,677,407 70
id. pour pertes d'objets mobiliers.....	2,447,910 60
id. pour pertes d'instruments de travail.....	203,135 15
id. pour pertes de bestiaux	283,301 50
id. pour terres enlevées, engravées ou corrodées.....	2,564,862 40
id. pour pertes de récoltes	3,095,035 55
id. A des industriels et commerçants qui, faute de secours, auraient dû renvoyer leurs ouvriers ou cesser leurs affaires.	6,067,791 35
id. aux hospices les plus éprouvés, pour assurer le rétablissement de leurs services de malades et d'indigents.....	483,000
Total.....	25,326,611 95

Il reste en caisse environ 1 million qui est réservé pour des allocations et des secours divers à distribuer encore.

Après l'emploi de cette dernière somme, il sera publié un compte-rendu général de la répartition détaillée pour chacun des départements inondés.

Le ministre de la guerre vient d'adresser la circulaire suivante aux généraux commandant en chef :

Messieurs, j'ai été consulté sur la suite à donner à des demandes d'emplois d'officier dans l'armée territoriale, formée par des candidats remplissant actuellement les fonctions de préfet, sous-préfet, conseiller de préfecture ou secrétaire-général, appartenant encore par leur âge à la réserve de l'armée active ou à l'armée territoriale.

Il m'a paru équitable d'adopter une disposition particulière à l'égard de ces fonctionnaires, afin, que si, par suite de circonstances de force majeure, ils venaient à être privés de leurs fonctions, ils ne se trouvaient pas obligés de servir comme simples soldats.

En conséquence, ils seront admis à concourir et il leur sera délivré des commissions d'officier à la suite pour les grades en vue desquels ils auront été régulièrement proposés.

Recevez, etc.

Le préfet de la Haute-Garonne a télégraphié au sous-préfet de Saint-Gaudens de lever tout interdit relativement à la vente sur la voie publique de la *Réforme*, journal primitivement suspendu par l'état de siège.

Le *Constitutionnel* annonce que M. le duc Decazes pose sa candidature dans l'arrondissement de Villefranche (Aveyron). C'est dans cet arrondissement que se trouve Deczeville, centre industriel important, créé par le père du ministre actuel des affaires étrangères, l'illustre homme d'Etat de la Restauration.

Une dépêche de Toulouse annonce que trois listes sénatoriales sont définitivement arrêtées. Le général Pourcet et MM. Molinier et de Belcastel sont patronnés par le *Journal de Toulouse*; MM. Gatié Arnould, Molinier et le général Pourcet, par le *Progrès libéral*, la *Dépêche* et la *Réforme*; et enfin, MM. de Belcastel, Sacaze et le général Pourcet, par la *Gazette du Languedoc* et l'*Echo de la province*.

La liste bonapartiste n'est pas encore publiée. Elle portera probablement MM. Sacaze, de Vise et de Malaret.

Nous lisons dans la *Dordogne* :

L'affaire Garrigue viendra probablement en session extraordinaire au mois de février prochain.

M. de Gabrielli, procureur général, soutiendra l'accusation.

M^e Demange, du barreau de Paris, et Darnal, du barreau de Souillac, présenteront la défense de Garrigue.

M^e Raynaud, avocat du barreau de Périgueux, défendra la femme Garrigue.

M^e Millet-Lacombe a été désigné d'office à l'accusé Issier.

Pour la chronique locale A. Layout.

Bulletin Vinicole

Quelques considérations pratiques

sur la taille à long bois de la Vigne.

Messieurs,

La Société agricole a montré, en maintes circonstances, qu'elle était favorable au nouveau système de taille du docteur Jules Guyot. Elle a reconnu que, dans certaines conditions de cépage et de terrain, il offrait de grands avantages et elle a résolu d'en encourager la propagation dans le département.

En prenant ainsi sous son patronage la taille longue, elle s'est assurée l'honneur qui résultera de tout le bien que son adoption produira dans le pays; mais aussi, il est à craindre qu'on ne la rende responsable des insuccès et des déceptions que pourront éprouver ceux qui l'auront mise en pratique d'une manière défectueuse. Il est donc indispensable qu'elle veille à l'application qu'on en fait tous les jours et que, par ses conseils et l'exemple de ses membres, elle s'efforce d'en empêcher l'abus et de prévenir ainsi les mauvaises conséquences qui en résulteraient.

Or, Messieurs, il ne faut pas se dissimuler que dans les nombreux essais qui se font, il y a bien peu de propriétaires qui restent fidèles aux préceptes de l'auteur et aux principes les plus simples de la physiologie végétale. En voyant les magnifiques résultats que donne la taille longue et la facilité avec laquelle on peut augmenter les produits de son vignoble, il est bien rare que l'on sache se borner. Le plus souvent on se

laisse entraîner à exagérer le système et l'on arrive rapidement à épuiser la vigne et le sol. Comme l'homme de la fable, on tue la poule aux œufs d'or. Nous avons donc pensé qu'il importait de rappeler dans tous ses détails la taille Guyot, afin de montrer aux viticulteurs comment elle doit être mise en pratique pour donner tous les résultats dont elle est capable. C'est cette tâche, Messieurs, que nous venons remplir devant vous. Il nous a semblé que l'accueil que vous avez fait, il y a trois ans, à notre rapport sur les ouvrages du Dr Guyot dans lequel nous nous déclarions partisan de son système et que la distinction dont vous nous avez honoré récemment, en accordant la première prime à notre vignoble, où ce système et appliqué, nous faisait plus particulièrement un devoir d'intervenir dans cette circonstance.

Comme tous les procédés perfectionnés, la taille longue a cela de particulier que, approchant des limites du possible, elle demande à être pratiquée avec rigueur et précision et qu'elle perd ses avantages dès qu'elle est faussée et altérée dans son application. Elle consiste, comme vous le savez, à laisser à chaque souche deux sarments, dont l'un est taillé à deux, trois, ou quatre pieds de longueur, suivant la vigueur du cep et la fertilité du sol et dont l'autre est raccourci sur deux yeux, comme dans la taille ordinaire. Le premier étant surtout destiné à donner du raisin a été appelé pour cette raison branche à fruit : il correspond en partie à ce qu'on désigne vulgairement dans nos contrées sous le nom de *pisse-vin*. Le second n'ayant à fournir que des bois de remplacement pour établir la taille suivante, a pris le nom de branche à bois : ce n'est autre chose qu'un simple courson, une *œuvre*, selon l'expression du pays.

Au commencement de juin, dès que les pampres du long bois sont assez longs, on les pince, c'est-à-dire qu'avec les doigts on les coupe à deux ou trois feuilles au-dessus du raisin le plus élevé, et en même temps on ébourgeoonne le corps de la souche, ainsi que la branche à bois, de manière à ne laisser que les trois rameaux les plus vigoureux, car bien que deux sarments suffisent pour assoir la taille, il est prudent d'en laisser un troisième en cas d'accident. Enfin, au commencement d'août, il est bon de couper les sarments de l'œuvre, que l'on a eu soin de ne pas pincer, à quatre ou cinq pieds de longueur : c'est ce qu'on appelle le rognage. L'année suivante, on supprime la branche à fruit et on la remplace par le sarment le plus élevé de la branche à bois que l'on couche et enroule de long du fil de fer. Un second sarment est taillé à deux yeux pour former un nouveau courson, et ainsi de suite d'année en année. On le voit, chaque souche ne porte que ce qui lui est indispensable pour le but auquel elle est destinée, à savoir : la production constante de la plus grande quantité de raisin possible et celle du minimum de bois. Lui laisser d'autres organes, c'est compliquer la taille, rompre l'équilibre du cep et dépenser inutilement la sève.

Rien n'est donc plus facile à comprendre et à mettre en pratique que la taille type du Dr Guyot. Aussi la difficulté n'est pas dans la forme à donner à la souche : elle se trouve uniquement dans la longueur à laisser à la branche à fruit. En effet, si on donne trop de bois, on épuise le cep et on n'obtient que des raisins petits, verdâtres ou rougeâtres et d'une maturité incomplète; si, au contraire, on reste au-dessous de la mesure, on perd une notable quantité de récolte. Il serait donc important d'avoir une base pour se diriger. Malheureusement il est impossible de poser des règles précises à ce sujet. Ce n'est plus comme pour la taille courte : ici il suffit de savoir qu'il faut laisser un ou deux yeux francs à chaque courson et tout est dit. Dans la taille longue au contraire, chaque souche demande une longueur particulière, suivant sa vigueur, la fertilité du sol, la fumure et même suivant les années. C'est une affaire d'expérience et de coup d'œil. Tant vaut le vigneron, tant vaut la vigne.

Le Dr Guyot a bien écrit que l'on pouvait laisser de 12 à 24 yeux par mètre carré de surface occupé par le cep, ce qui ferait de 24 à 48 yeux pour nos souches qui jouissent environ de deux mètres carrés : mais nous pensons que, à l'exception des terrains très-fertiles ou richement fumés, la proportion est trop forte. Il nous semble que, dans la plupart des cas, on ne doit guère laisser à la branche fruitière plus de boutons que n'en porterait la souche à la taille ordinaire. Mais, dans les sols naturellement riches ou ceux qui sont fumés copieusement, on peut arriver jusqu'au double. On nous dira peut-être que, si on ne conserve pas plus de boutons à la taille longue qu'à la taille courte, on n'aura pas plus de produit dans l'une que dans l'autre et qu'alors, ce n'est pas la peine de tout bouleverser dans sa culture et dans les habitudes d'un pays

et de se condamner à des frais considérables d'échelas et de fil de fer, de pincage, de palissage, de rognage. On aurait en effet mille fois raison, si les résultats étaient identiques; mais, même avec un nombre égal de boutons, la récolte sera toujours de moitié supérieure et souvent double. C'est que les yeux des longs bois sont plus féconds que ceux des coursons : ils portent constamment des raisins plus gros et plus nombreux que ces derniers. Car il est à remarquer que les deux ou trois premiers yeux de la base du sarment sont moins productifs que ceux qui sont situés plus haut. Aussi tandis que, dans notre auxerrois par exemple, les boutons inférieurs ne donnent en général que un ou deux petits raisins, les boutons plus élevés en produisent presque toujours trois et jusqu'à quatre de très-gros. Dans certaines variétés même, ces yeux de la base sont complètement stériles. De là la nécessité de la taille longue pour ces variétés. C'est ordinairement dans les plants fins que cette différence est la plus sensible : voilà pourquoi la taille à long bois convient à l'auxerrois et même au méru qui sont des plants fins. Quant aux autres espèces du pays, nous pensons qu'on doit leur laisser la taille courte, car ils sont suffisamment productifs sur simples coursons, tandis que les branches à fruit les fatiguent et donnent de mauvais vin. Si nous ajoutons maintenant à ce premier avantage de la taille longue de conserver des yeux plus fertiles, celui de résister beaucoup mieux à la coulure et d'être moins sujette à la gelée, nous comprendrons pourquoi un même nombre de boutons donnera un produit plus considérable, s'ils sont échelonnés le long d'un même sarment que s'ils sont distribués sur plusieurs œuvres, et pourquoi il n'est pas nécessaire, pour augmenter sa récolte, de trop multiplier les organes de fructification.

Est-ce ainsi que l'on procède dans les tentatives auxquelles nous assistons? Est-ce avec cette mesure que l'on agit? Loin de là. Ceux qui appliquent la taille longue à des vignes adultes et dont le gobelet est déjà formé, redoutent de supprimer les bras de leurs souches et ils surajoutent à l'ancienne taille une ou plusieurs branches à fruit. Non seulement le long bois dans ces conditions se comporte mal, car ayant à lutter contre un grand nombre de coursons et par conséquent de sarments entiers qui attirent à eux la sève avec énergie, il ne peut leur faire contre-poids et reste chétif et rabougri; mais encore le cep se trouve rapidement épuisé par cette surcharge. Est-il étonnant qu'on n'obtienne alors que de mauvais résultats et que l'on s'empresse d'abandonner une taille qui, mal appliquée, n'a pas répondu et ne pouvait répondre à ce qu'on attendait d'elle?

Ceux qui font l'essai sur une jeune plantation, dont la charpente n'est pas formée, ont toute liberté d'installer le système dans sa perfection, et cependant combien encore y en a-t-il qui craignant de ne laisser qu'un courson et qui en forment deux ou trois, croyant qu'il est indifférent d'avoir plus ou moins de branches à bois. Mais tous ces sarments absorbent inutilement la sève pour en faire du bois : ils affament la branche à fruit qui n'a pas autant de puissance d'aspiration qu'eux et ils en arrêtent ainsi le développement. Considérons en effet ce qui se passe, au moment de la montée de la sève, dans une souche conduite au système Guyot. Deux courants s'établissent, celui de la branche à bois et celui de la branche à fruit. Celle-ci ayant un plus grand nombre de boutons exerce souvent tout d'abord une aspiration plus puissante que la première, et il arriverait même quelquefois que la branche à bois ne pourrait lutter et qu'elle dépérirait, si le pincage ne venait arrêter le mouvement séveux dans le rameau à fruit et ne donnait ainsi le temps aux pampres du courson de prendre le dessus. Mais alors, les sarments à bois peuvent affamer à leur tour la branche fruitière et on est obligé d'intervenir de nouveau pour rétablir l'équilibre, en rognant l'extrémité de ces bois, au mois d'août. Malgré cette précaution, la branche à bois nuit toujours, dans une certaine mesure, à la branche à fruit. Il est donc tout à fait illogique de multiplier sans besoins les coursons. Un seul suffit par branche à fruit et pourrait même subvenir à deux longs bois. On s'en passe même dans plusieurs des vignobles où la taille longue est appliquée de temps immémorial; mais on a le soin de faire pousser un sarment vigoureux à la base de la flèche en la racourbant fortement en bas, de manière à retenir la sève dans les yeux inférieurs et à favoriser ainsi leur végétation.

S'il est d'une bonne pratique de ne donner qu'un courson à chaque souche : il faut aussi se garder de laisser des branches à fruit trop longues ou trop nombreuses, comme cela se fait si souvent. La cep n'a pas toujours assez de sève pour nourrir tout le bois qu'on lui donne. Un bon

nombre de boutons ne sortent pas, les autres poussent mal, demeurent chétifs; les raisins qu'ils portent ne peuvent se développer et l'automne arrive sans qu'ils aient pu atteindre une maturité suffisante. Pour vouloir trop d'abondance, on n'a ni la quantité tant désirée, ni la qualité nécessaire.

Enfin, il y en a qui faisant consister la taille longue dans l'application du fil de fer à la vigne, établissent sur leurs fils des cordons de treilles taillés à deux yeux et sont surpris de ne pas obtenir des rendements supérieurs à ceux de la taille courte, comme si le système Guyot consistait dans la forme plus ou moins allongée de la souche, abstraction faite de la manière de traiter le sarment annuel.

Aussi, tous ces modes de taille étant défectueux, irrationnels, il n'y a pas lieu d'être surpris qu'ils donnent de mauvais résultats. Mais ce n'est pas tout que d'appliquer le système Guyot dans toute sa perfection : on ne peut espérer maintenir la fécondité de la vigne et avoir indéfiniment de forts rendements, si on n'a recours aux fumures, ou si on n'a affaire à des sols profonds et fertiles. La vigne en effet, pas plus que les autres végétaux, ne peut rien créer. Elle ne rend que ce qu'elle a reçu, soit de la main de l'homme, soit de la richesse du sol et elle ne fait que transformer en raisins et en bois les matériaux qu'elle puise dans le sol et dans l'air. Or, la statistique nous apprend que les vignes non fumées ne donnent qu'une moyenne de 15 hectolitres à l'hectare. C'est là tout ce que peut produire la nature abandonnée à elle-même. La taille longue peut bien porter ce rendement à 20 et peut-être 25 hectolitres, en faisant servir la sève à produire plus de raisins et moins de bois; mais on comprend que, si on demande à la vigne une production plus élevée, on l'épuisera rapidement et qu'elle se refusera bientôt après à donner même la moyenne des autres vignobles. Si, en effet, elle ne trouve dans le sol que de quoi faire 15 hectolitres de vin, vouloir lui faire donner davantage, c'est se buter contre une impossibilité absolue. On pourra bien momentanément lui faire dépasser cette moyenne, mais ce sera au détriment de sa vigueur et de la fertilité du terrain et on ruinera rapidement l'une et l'autre. Donc, si l'on veut augmenter sa production, il est indispensable de la fumer proportionnellement à ce qu'on lui demande : il faut, en d'autres termes, lui donner les matériaux nécessaires pour faire le surplus de récolte qu'on exige d'elle. Quand on veut doubler le produit d'une culture quelconque, blé ou pommes de terre, ne commence-t-on pas par doubler la fumure? Croit-on qu'il puisse en être autrement pour la vigne?

Mais si elle est soumise aux mêmes lois que les autres végétaux, si elle ne peut faire venir rien de rien, il faut reconnaître qu'elle est moins exigeante que les autres cultures, qu'elle tire un meilleur parti des engrais qu'on lui donne et qu'elle obéit bien plus facilement aux désirs de son maître. Sa fécondité est presque illimitée et si on lui donne les soins et la nourriture nécessaires, elle ne doublera pas seulement ses produits, mais elle les triplera et les décuplera même au gré du vigneron. De 15 hectolitres sa production pourra s'élever jusqu'à 100, 200, 300 hectolitres, comme cela se voit tous les jours dans le Midi.

Ainsi, pour nous résumer, nous dirons que la taille Guyot ne peut donner de bons résultats que si elle est appliquée suivant les règles posées par son auteur. Chaque souche ne doit avoir qu'un courson et une ou deux branches à fruit en rapport avec la vigueur et la fertilité du sol. Nous ajouterons que la taille longue peut bien augmenter le rendement d'un tiers ou de moitié, en faisant servir la sève à la production du fruit au détriment de celle du bois, et en diminuant les chances de coulure et de gelée; mais elle ne peut accroître les produits dans une proportion plus forte, sans qu'on la soutienne par des engrais et des amendements. Ceux qui ont cru qu'il suffisait d'allonger leurs branches à fruit et de multiplier le nombre des boutons pour accroître leur récolte étaient dans une profonde erreur. Ils ignoraient que les végétaux ne produisent qu'en proportion de ce qu'ils trouvent dans le sol ou de ce qu'ils reçoivent par l'engrais. En méconnaissant les lois de la production végétale, ils ne pouvaient qu'avoir des déceptions et des revers dont le système est complètement innocent.

Nous espérons avoir démontré que les insuccès que l'on a éprouvés ne sont pas imputables à la taille, mais seulement à l'expérimentateur, soit qu'il ait appliqué le système d'une manière vicieuse et irrationnelle, soit qu'il ait voulu lui faire rendre plus qu'il ne pouvait donner. Nous serions heureux que les considérations dans lesquelles nous venons d'entrer pussent éclairer les viticulteurs amis du progrès qui pratiquent la

taille longue et qui sont disposés à l'adopter et qu'elles empêchassent une méthode précieuse de tomber dans le discrédit par l'abus qu'on en fait. Il serait vraiment regrettable qu'au moment où les vignobles du midi sont ravagés par le phylloxera et où les nôtres sont appelés à les remplacer, nous neussions pas utiliser un moyen aussi facile d'augmenter notre production et par suite la prospérité du pays.

Docteur E. RÉY.

Dernières nouvelles

On télégraphie de Marseille :

Le général Lewal, commandant l'état de siège en l'absence du général Espivent de la Villeboisnet, vient d'interdire le banquet auquel devait assister M. Gambetta. Calme parfait.

L'Agence Havas publie la dépêche qui suit :

Marseille, le 18 janvier.

A la suite de l'interdiction par l'autorité militaire du banquet offert hier au soir à M. Gambetta dans le quartier des Chartreux, quelques curieux s'étaient attroupés, attendant la rentrée en ville des convives. La police les invita à se disperser. Les troupes avaient été consignées.

MM. Gambetta et Pelletan ont soupé à l'hôtel d'Orléans, et ont porté des toasts qui ne sont pas encore connus.

M. Gambetta s'est rendu ce matin chez le général Lewal. On assure qu'il aurait demandé des explications sur les termes de l'arrêté portant que le banquet pourrait donner lieu à des manifestations regrettables pour la tranquillité publique. Le général aurait répondu qu'il avait agi par ordre et qu'il n'avait pas d'explications à donner.

M. Gambetta est parti par l'express de onze heures pour Aix. Les journaux croient qu'il y prononcera un discours.

Versailles, 19 janvier 1876.

Les résultats connus jusqu'ici à l'élection de dimanche dernier se résument ainsi :

Sur 65 départements, 50 ont une majorité conservatrice assurée. Dans trois seulement (Seine, Alger et Oran) la majorité est acquise aux républicains. 12 douze douteux et il est aisé de prévoir que la plupart donneront la majorité aux républicains.

Le triomphe particulier des bonapartistes paraît restreint à cinq ou six départements.

Bourse de Paris.

Paris, 20 janvier 1876.

Rente 3 p. %	66.25
— 4 1/2 p. %	96.25
— 5 p. %	105.15

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE.

Sommaire du numéro du 15 janvier 1876.

- Les Finances égyptiennes, 2^e article.
- La Responsabilité des magistrats, par Paul Gérin.
- L'économie politique et les élections, par Y. Guyot.
- La Réforme monétaire, par Menier.
- La Question du phylloxera, par Carl Vogt.
- Les Syndicats professionnels, par Léon Angevin.
- La Répartition de la subvention départementale entre les communes, par Plessier.
- Les Prisons de Leeuwarden, par Henry Havard.
- Les Délégations ouvrières à Philadelphie, par Auguste Desmoulin.
- Les Dernières Concessions de chemins de fer, par Henry Genevois.
- Chronique économique. — La Situation économique en Angleterre, par Edmond Barbier.
- La Situation économique en Allemagne, par L. Glaser.
- Bulletin économique, par Georges Lassez.
- Bulletin bibliographique.
- Bulletin politique, par Sigismond Lacroix.

REVUE PHILOSOPHIQUE

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON

- Préface. — De l'acquisition du langage chez les enfants et les peuples primitifs, par H. Taine. — Les causes finales, par P. Janet (de l'Institut). — Esquisse d'une psychologie comparée de l'homme, par Herbert Spencer. — Analyses et comptes-rendus : Horwicz : Analyses psychologiques sur des bases physiologiques. — Despine : De la folie, etc. — Schmitz-Dumont : Du temps et de l'espace. — Giraud-Toulon : Des origines de la famille. — Guarin de Vitry : Abbozzo di sociologia. — Kuno Fischer : François Bacon. — Revue des périodiques étrangers : Philosophische Monatshefte. — Zeitschrift für die Philosophie und philosophische Kritik. — Bibliographie et renseignements.

L'EXPLORATEUR

Géographique et Commercial.

Sommaire du numéro du 13 janvier 1876. —

Chemin de fer Central-Asiatique. — Les possessions du sultan de Zanzibar (avec carte). — Le dessèchement du Zuiderzée. — Le canal interocéanique. — Le Guatemala. — Les expéditions arctiques. — Les Achantis, d'après les relations de M. Bonnat. — L'Algérie (avec carte). — Bulletin des Sociétés. Société de géographie de Paris: Egypte; Australie; Uruguay; Afrique; Russie; la projection orthographique et les autres projections géographiques; Tong-King; Amérique du Sud; Cambodge et Cochinchine; Société de géographie de Lyon; Informations: Projet d'une colonie française à Sumatra; Emigration et colonisation; expéditions arctiques; les chemins de fer à travers la Sibirie; Canada; les Kalmoucks; Takasima; Bangkok et sa population; le lieutenant Caméron; le Tong-King; Aden; Ceylan; île de la Réunion; Munzinger pacha; Abyssinie; corvette japonaise; Australie, océan Pacifique; Terre-Neuve; Amérique du Sud; émigration au Brésil; poste brésilienne; Etats Unis; nérologie; géographie commerciale; population de la Belgique; la production minière en Angleterre; la marine marchande en Angleterre; port de Marseille; commerce de Marseille en 1834; le jaugeage des navires; Liverpool, mouvement du pavillon français dans ce port durant le mois de décembre 1875.

Bureaux, 24 et 26, passage Colbert, Paris.

LA NATURE, Revue des sciences.

Sommaire du n° 137. — Les cataractes de Niagar en hiver, par L. Lhéritier. — Les asiles d'aliénés de la Seine (Suite), par D^r Bader et C. Boissay. — Le Creusot, par Napoléon Vadot. — La diffusion de la force: Machine solaire, par Ch. Bon Temps. — Les explorations arctiques, par J. Girard. — Chronique. — Académie des sciences, par S. Meunier. — Curieuse exhibition des puces à Paris.

LE TOUR DU MONDE. — Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 78^e livraison,

(15 janvier 1876). Texte: La Dalmatie, par M. Charles Yriarte. 1874. Texte et dessins inédits. — Huit dessins de Th. Valério, E. Riou, E. Grand-sire et J. Storck.

Librairie Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 163^e livraison (15 janvier 1876). — Texte: Le bonheur de Françoise, par M^{me} Colomb. — Le tissage, par Eug. Maller. — L'Alfa. — Les rats de l'Alexandraland, par H. de la Blanchère. — La dernière diligence, par Charles Joliet. — Une croisière autour du monde, par Belin de Launay. — Les tapisseries, par H. Norval.

Dessins d'Adrien Marie, Bonnafous, Alexandre de Bar, Sellier et Riou.

Librairie Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LES CHRONIQUES DE LANGUEDOC

Revue du Midi, Historique, Archéologique, Littéraire et Bibliographique.

Une mission politique en Velay. Journal du commissaire Portail en 1782 (Suite et fin). — Journal de Malenfant, greffier civil au parlement de Toulouse (1630-1632). Communication de M. Eugène Lapière, archiviste du parlement (Suite). — Mémoires et Journal de ce qui s'est passé touchant les Camisards depuis le 11 mai 1703 jusqu'au 4^{er} juin 1705, écrit lettre par lettre par M^{me} de Merez de l'Incarnation, assistante au couvent des Ursulines de Nîmes. Publication de M. Edouard de Barthélemy, d'après le manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale. Seizième livraison.

On s'abonne par l'envoi d'un mandat sur la poste à MM. RICARD, frères, 5, place Petit-Scol, Montpellier

REVUE HISTORIQUE

Première année.

Sommaire du numéro du 1^{er} janvier 1876.

G. Monod. — Du progrès des Etudes historiques en France depuis le XVI^e siècle.

V. Duruy, de l'Institut. — Du régime municipal dans l'Empire romain aux deux premiers siècles

de notre ère.

C. Thurot, de l'Institut. — Etudes critiques sur les Historiens de la première croisade: de l'Ouvrage anonyme intitulé *Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum*.

A. Castan. — Granvelle et le petit Empereur de Besançon (1518-1538): un épisode de la vie municipale et religieuse au XVI^e siècle.

A. Chéruel. — Saint-Simon et Dubois, d'après les Mémoires de Saint-Simon et les correspondances du temps.

A. Sorel. — La mission de Custine le jeune à Brunswick, d'après des documents inédits.

Variétés. — E. Desjardins, de l'Institut, les Onze régions de l'Italie sous Auguste. — R. Reuss, la destruction de Magdebourg et Tilly.

Mélanges. — Un mémoire inédit de Richelieu, publié par S. R. Gardiner. — Une conversation inédite entre Napoléon I^{er} et Sismondi, publiée par P. Villari.

Bulletin historique. — France, par G. Fagniez. — Allemagne, par O. Hartwig. — Angleterre, par S. R. Gardiner.

Publications périodiques et Sociétés savantes. Comptes-rendus critiques.

Bureaux, 17, rue de l'Ecole-de-Médecine.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite:

REVALESCIERE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents aigreurs, acidités, pituites, snauées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Du-

chesse de Castestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhaa, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 9,842: M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. — N° 46,270: M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 49,522: M. Baldwin, de l'épuiement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n° 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit:

» Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry, » L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps.»

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors: Vinet, pharmacien et Bénéch-Bigourdant, épiciers.

ACHETEZ vos MONTRES

DIRECTEMENT EN FABRIQUE
Economie réelle. — Garanties sérieuses.
Boîtes, Gravures, Chiffres et Décorations à votre goût.
Une des plus anciennes Maisons de Fabrication de Montres.
Ancien Directeur de l'Ecole d'Horlogerie de Besançon, seule ville française de production.
Horloges publiques perfectionnées: Eglises, Hôtels de Ville, etc.
On demande des représentants, villes, cantons, etc.
Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

BAYLES JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnoons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eaux et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, trousseaux de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

MACHINES A COUDRE RÉDUCTION VÉRITABLES DE PRIX

"Singer" (A partir du 1^{er} Octobre 1875)
AGRANDISSEMENT DES USINES DE LA C^{ie} "SINGER"
Produisant actuellement 30,000 Machines par mois.
241,679 MACHINES VENDUES PENDANT L'ANNÉE 1874 (Chiffre Officiel)
4 DIPLOMES D'HONNEUR — PLUS DE 100 MÉDAILLES DE 1^{re} CLASSE
RECONNUES LES MEILLEURES POUR FAMILLES & ATELIERS
Prix: 175 francs.
AVEC GUIDES ET ACCESSOIRES
UNE ANNÉE DE CRÉDIT (PAR PAIEMENTS MENSUELS)
REMISE AU COMPTANT: 10 POUR CENT.
Garantie sur facture — Apprentissage gratuit
Maison Principale: 94, boul. Sébastopol, Paris. Succursales à Lyon, Marseille, Lille, Rouen, Besançon
Seul dépositaire à Cahors, Cangardel 4^e fils aîné, mercerie.



VÉRITABLE

BÉNÉDICTINE

LIQUEUR DE L'ABBAYE DE FÉCAMP

Apéritive, digestive, fortifiante, suave et d'un goût exquis, la Bénédicte est aujourd'hui la reine des liqueurs adoptées sur toutes les bonnes tables, au restaurant comme au dîner de famille, dans les plus grands hôtels comme dans les salons princiers. La Bénédicte est le complément obligé de tout bon repas et son usage journalier facilite toutes les fonctions de l'estomac.

Entrepôt général à Fécamp (Seine-Inférieure).

Agence générale à Paris, 76, boulevard Haussmann.

Agences à BORDEAUX, MARSEILLE, VIENNE, LONDRES, BRUXELLES, etc. Se trouve chez les principaux négociants, Epiciers, confiseurs et marchands de comestibles.

1876

CALENDRIER

DU DÉPARTEMENT DU LOT



EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Cahors, imprimerie de A. Layton

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
Etablie à Paris, r. de Grammont, et r. du Quatre-Septembre, 18
Anciennement Compagnie Royale
Fonds de garantie: 121 millions

Constitution immédiate d'un capital payable au décès de l'Assuré
PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE
Participation dans les bénéfices de la Compagnie.

Augmentation du revenu PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie... 28,107,916 fr.
Arrérages payés aux Rentiers... 129,628,201 fr.
Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière... 11,358,052 fr.

S'adresser pour les renseignements à MM. Bénéch, à Cahors; Puel, à Figeac; Lacambre, à Gourdon; Bap^{le} Planion, à Souillac.

PAPIER WLINSI

Remède souverain pour la guérison rapide des Irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

PERLES W. GUYON

Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.



MONTRES

OR ET ARGENT à REMONTOIR et ÉCHAPPEMENTS ANCRE, LIGNE DROITE et A CYLINDRE

HORLOGERIE

LAMELLE, FILS,

RUE DE LA LIBERTÉ CAHORS

J'ai l'honneur d'informer mes nombreux clients que je vais me consacrer plus spécialement aux réparations concernant l'Horlogerie, et les pièces de précision, Chronomètres et autres. J'ose espérer qu'ils seront satisfaits des travaux confiés à mes soins.

CHAINES

OR, ARGENT et DOUBLÉ CHAINES DEUIL CLEFS OR ET ARGENT PENDULES de PARIS & A CAHORS — TOURNE-BROCHES RÉVEILS ETC.

PILULES DUROY A L'EXTRAIT DE SANG

Ces pilules sont le meilleur des fortifiants et le meilleur des reconstituants. Ordonnées par MM. les médecins. Remplacement, avec supériorité, tous les ferrugineux, les phosphates, la pepsine, la viande crue, le quinquina, etc. — 4 fr. le flacon de 100 pilules dragéifiées, agréables et inaltérables. — Chez l'inventeur, M. DUROY, pharm., lauréat de l'Institut, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, et dans les principales pharmacies, à Cahors, pharmacie Vinet. Envoi franco du prospectus sur demande.

BIBLIOTHÈQUE des SCIENCES CONTEMPORAINES

publiée avec le concours

DES SAVANTS ET DES LITTÉRATEURS LES PLUS DISTINGUÉS

Par la librairie C. REINWALD et Co, 15, rue des Saints-Pères

La Bibliothèque des sciences contemporaines se publie par volumes in-12, format anglais.

Les deux premiers volumes de cette Bibliothèque viennent de paraître et contiennent:

LA BIOLOGIE

PAR LE DOCTEUR CH. LETOURNEAU

1 volume in-12 de 566 pages, avec 112 gravures sur bois. Prix broché, 4 fr. 50; relié toile anglaise, 5 fr.

LA LINGUISTIQUE

PAR M. ABEL HOVELACQUE.

1 vol. in-12 de 378 p. — Broché, 3 fr. 50; relié toile angl., 4 fr.

Le volume III contenant l'ANTHROPOLOGIE, par le D^r P. TOPINARD, de près de 600 pages avec de nombreuses gravures sur bois, paraîtra vers le 15 décembre, et son prix sera de 5 fr. broché et 5 fr. 75 c. relié toile.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.

ABONNEMENTS:

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 45 fr.
id. pour les Départements. fr.